

Intervention d'Annie TAULET, Députée provinciale

REMISE DES DIPLÔMES

Académie Provinciale de Police Emilien Vaes

Jurbise – le 9 novembre 2012

Monsieur le Gouverneur,
Monsieur le Procureur Général,
Madame et Monsieur les Inspecteurs Généraux,
Messieurs les Chefs de Corps,
Madame et Messieurs les Directeurs,
Madame la Substitut du Procureur du Roi,
Madame la Représentante de la Direction de la Formation,
Mesdames et Messieurs les Chargés de cours,
Chères diplômées, Chers diplômés,
Mesdames, Messieurs en vos titre et qualité,

Chers diplômées et diplômés, comme premières paroles, je tiens à vous adresser mes sincères félicitations pour le diplôme que vous allez recevoir ce soir. Vos formateurs ne me démentiront pas, ce diplôme est le fruit d'efforts considérables et d'une motivation évidente à vous former pour la profession que vous avez choisie. Au partage de vos lauriers, j'associe toutes celles et tous ceux qui y ont contribué : votre famille, vos proches, votre titulaire de promotion, vos mentors, vos coordinateurs de formation, vos formateurs et chargés de cours, sans oublier celles et ceux qui œuvrent dans la discrétion au soutien pédagogique, administratif et logistique.

Après le scrutin provincial du 14 octobre dernier, je souhaite vous faire part de toute ma fierté d'être présente devant vous ce soir. L'Académie Provinciale de police Emilien Vaes est une institution qui revêt beaucoup d'importance à mes yeux. Par son biais, la Province de Hainaut contribue véritablement à la sécurité de sa population, une préoccupation formulée à maintes reprises lors de la dernière campagne électorale. L'objectif fondamental pour toute société est en effet de permettre à chaque être humain de s'émanciper. Cette émancipation passe notamment par l'autonomie matérielle et la garantie des droits fondamentaux. Elle suppose également que la sécurité de chaque citoyen soit assurée. Il n'y a pas de liberté effective sans sécurité. En la matière, notre Province a un véritable rôle à jouer. D'ailleurs, le site sur lequel nous nous trouvons à l'instant et le projet « Hainaut Sécurité » en cours de développement à Bauffe sont des infrastructures spécialement dédiées à la formation aux métiers de la sécurité, qu'ils soient de policier, de pompier ou d'ambulancier.

En outre, notre Province se caractérise par la qualité de son apprentissage. Je me dois aujourd'hui de mettre en exergue le bilan obtenu par notre Académie provinciale de police au terme d'une évaluation de deux ans, menée dans le cadre du projet « police, une organisation apprenante ». Les constats sont très encourageants, nous sommes manifestement sur la bonne voie. Différents facteurs ont contribué à de tels résultats : les moyens mis à disposition par notre Province, le professionnalisme et le

dynamisme de l'équipe en place, la recherche permanente de pratiques reconnues chez nos partenaires, notre souci de la qualité... Cet exercice nous a permis également d'identifier des potentiels d'amélioration sur lesquels nous œuvrons.

Au niveau fédéral, l'évaluation évoquée a entraîné un vaste plan de réforme des formations de base. Il est prépondérant que les changements apportés s'inscrivent pleinement dans les points à améliorer relevés par les commissions de visite. Il ne faut pas changer pour changer et certainement pas dans la précipitation. Depuis la réforme des services de police, d'importants efforts ont été consentis en Hainaut au sujet de la formation policière. Les bilans qui me reviennent sont bien moins alarmistes qu'il y a encore quelques années. Des bases solides ont été érigées et c'est sur elles qu'il faut maintenant bâtir l'avenir de notre police. Il est assurément aisé de débattre d'une vision idéaliste mais les discussions menées n'auront toutefois d'intérêt que si les mesures qui en découlent sont réalisables, notamment dans notre contexte budgétaire ô combien délicat.

La formation policière doit garder certaines particularités. L'approche par compétences doit orienter nos activités d'apprentissage. Nous cherchons en effet à développer la capacité de nos apprenants à mobiliser un ensemble intégré d'aptitudes et d'attitudes pour résoudre une situation. Les situations d'apprentissage mises en œuvre sont similaires à celles auxquelles tout fonctionnaire de police peut être confronté. L'approche par compétences promeut la confiance en soi et le développement personnel de chacun de nos apprenants, elle amène ceux-ci à s'approprier des savoirs, à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à occuper une place active dans notre société. Nous ne nous limitons donc pas exclusivement à transmettre des savoirs. La prolifération des normes exige du discernement chez nos policiers, de l'intelligence dans l'action. Ainsi, nous cherchons à développer la capacité à délibérer, à activer la pensée réflexive et à l'adapter à chaque situation. L'apport du monde professionnel est indispensable dans ce cadre. Il nous permet de créer un contexte continuellement actualisé à toutes nos activités d'apprentissage et de traduire ou initier l'évolution des cultures et des normes éthiques en vigueur dans les diverses organisations policières. Enfin, la structure décentralisée de la formation policière peut répondre très rapidement à tout nouveau besoin et ce, en adéquation avec les attentes

spécifiques de chaque organisation. La réponse apportée à l'adaptation des dispositions légales relatives à l'arrêt Salduz en est une parfaite illustration. En effet, la majorité de l'effectif policier a pu être formé aux nouveaux prescrits légaux en près de trois mois, un véritable défi auquel nous avons pu répondre avec l'ensemble de nos partenaires.

Notre Académie provinciale de police a pris, ces dernières années, une nouvelle dimension à l'échelle internationale. Ainsi, elle multiplie ses échanges avec ses partenaires étrangers à l'effet de partager des pratiques susceptibles de rencontrer des objectifs communs. Un exemple concret, nous allons accueillir en octobre 2013 un évènement prestigieux, à savoir le troisième Congrès international de FRANCOPOL, le réseau international francophone de formation policière. Ce congrès, intitulé « Le travail de police orienté vers la communauté : une utopie ou une réalité qui participe à une amélioration continue des pratiques ? », devrait rencontrer un réel succès et créer un véritable carrefour d'échange pour les organisations policières et les milieux y associés.

Pour en revenir à vous chers diplômés, ne l'oubliez pas, la formation de base que vous avez suivie, il y a peu, n'est qu'une fondation sur laquelle vous construirez votre avenir professionnel. Celui-ci dépendra en grande partie de vous-mêmes, de la manière dont vous transcenderez les satisfactions et surtout les difficultés professionnelles pour grandir au service de notre société et ainsi garantir une qualité de vie à notre population. Tout au long de votre carrière, vous aurez, dans le cadre des activités quotidiennes qui vous attendent, à faire preuve aux côtés de vos collègues d'un engagement sans faille. De votre service, de votre courage moral, de votre compétence, découleront le bon déroulement et le succès de ces activités. Chacun d'entre vous contribuera de la sorte à la performance de l'organisation policière, à permettre à celle-ci de tendre vers l'excellence dans l'exercice de ses missions.

Mesdames et Messieurs les invités, votre présence est un encouragement précieux pour ces futurs policiers et notre Police tout entière. Je vous remercie de vous être associés à cette cérémonie pour leur témoigner votre reconnaissance.

À vous, diplômées et diplômés du jour, je vous souhaite d'exercer une activité professionnelle épanouissante et dynamique, qui soit synonyme d'engagement, bien sûr, mais aussi de qualité de vie.

Avant de clôturer ce discours, je voudrais mettre à l'honneur un homme qui a contribué énormément, à ce qu'est devenue notre Académie provinciale de police, pour en avoir assuré durant vingt années, la Présidence mais surtout pour le rôle joué dans sa création et son développement: c'est évidemment de notre Gouverneur, Monsieur Claude Durieux dont je veux parler.

Né à Erbisoeul le 25 septembre 1945, Claude Durieux est Gouverneur de la Province de Hainaut depuis le 1er août 2004.

Il a débuté son parcours politique en militant au sein du PS de sa commune à partir de 1970. De 1989 à 2004, il a été Président de la Fédération PS de Mons-Borinage et a siégé régulièrement au sein du Bureau national du parti.

A 28 ans, Claude Durieux est devenu Président du CPAS de Jurbise et a débuté une carrière dans les cabinets ministériels de Messieurs Hurez et Hoyaux.

En 1979, il a été appelé pour exercer une Charge de mission auprès de Richard Stiévenart, Député permanent du Hainaut et Président du Conseil provincial. Elu à son tour Député permanent en 1981, il a assuré ce mandat jusqu'en 2004. Il a eu principalement en charge :

- La Présidence générale des Enseignements du Hainaut
- l'Administration centrale et les Ressources humaines
- la Formation et la Sécurité
- le Patrimoine
- le Grand-Hornu
- les Relations internationales.

Particulièrement intéressé par les matières éducatives, Claude Durieux a présidé, entre 1994 et 2004, le CPEONS, Conseil des Pouvoirs Organisateur de l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné. Il a également été le premier Président du RHESU, le Réseau Hainuyer d'Enseignements Supérieurs et Universitaires. Il a

initié en 2004, une campagne de valorisation de l'enseignement technique et professionnel en Hainaut.

Le nom de Claude Durieux est également associé au site du Grand-Hornu. Il a été à la base du sauvetage de ce site remarquable et de son rachat par la Province de Hainaut en 1989. Attaché à la liaison indispensable entre l'économie et la culture, il a longtemps présidé à la destinée de l'association Grand-Hornu Images et du Musée des Arts contemporains de la Communauté française (Mac's).

Je profite de l'occasion qui m'est donnée, dans ce lieu qui compte beaucoup pour lui, pour le remercier pour le travail conséquent qu'il a accompli pour cette Province chère à son cœur. A l'aube d'une nouvelle période de sa vie, je lui souhaite, en mon nom et en votre nom à tous, une excellente retraite.

Je mettrai, bien sûr, tout en œuvre pour être de son enseignement et pour continuer à défendre avec vigueur et conviction notre Institution provinciale.

Je vous invite, Monsieur le Gouverneur, à me rejoindre afin de vous remettre un cadeau au nom de l'Institut Provincial de Formation.

Copyright Annie Taillet 2012